LA MODALISATION VERBALE: ÉTUDE COMPARATIVE[1]

Résumé : *Notre propos est de cerner la façon dont une valeur évidentielle peut se forger en se fondant sur l'analyse des propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives de trois expressions (faut croire, on dirait et paraît) dont la composition lexicale combine diverses formes modales. Notre analyse montrera que la valeur évidentielle n'est jamais première, mais issue d'une conjonction de facteurs. Ils ont trait (i) au sens de base des verbes avec lesquels ces expressions sont construites, (ii) à la valeur modale qu'elles intègrent, ainsi que (iii) à la valeur confirmative issue de leur possible emploi dialogique.*

Mots-clés : *modalité, évidentialité, grammaticalisation, changement sémantique*

Abstract: *This article explores how an evidential value emerges from different modal meanings. Our investigation will bear on the use of three French markers (faut croire, on dirait and paraît) located in the sentence final position. We will show that the evidential value results from a complex set of phenomena including : (i) the lexical meaning of the verb, (ii) the modal value or mood associated with the verb's lexical meaning, (iii) the supporting value that comes from their possible dialogical use.*

Keywords: *modality, evidentiality, grammaticalization, semantic change*

1. INTRODUCTION

Les formes sur lesquelles nous nous pencherons ont été choisies en vertu des questions qu'elles permettent de soulever eu égard aux notions d'*évidentialité* et de *modalité*. Premièrement, deux d'entre elles (*faut croire* et *on dirait*) combinent une indication modale induite par le verbe *falloir* pour l'une et par le mode conditionnel pour l'autre, avec des verbes désignant des attitudes propositionnelles ou énonciatives (resp. *croire* et *dire*). Elles incarnent donc par leur composition sémantique des valeurs mixtes, qui, combinées, font ressortir une valeur évidentielle, au sens où elles indiquent que l'information a été obtenue de façon indirecte. Le locuteur signale par leur usage qu'il ne transmet pas la description d'un état de choses qu'il a perçu directement. Deuxièmement, *faut croire* et *paraît* sont des formes composées de verbes, qui ont, en tant que verbes autonomes, une signification évidentielle bien précise : le locuteur indique que la source de son énonciation est une croyance, quand il dit *je crois que* et une perception visuelle, quand il utilise *paraître* dans son sens plein : *Paul paraît fatigué*. Troisièmement, aucune de ces formes n'a maintenu la valeur de base des verbes dont elles sont composées : *faut croire* ne donne pas pour instruction que la source de l'énonciation du locuteur est une croyance. *On dirait* ne donne aucune indication sur la prise en charge énonciative d'un état de choses, comme le signale Myong (2004:124) en le comparant à *on dit que*, et *paraît* indique que l'état de choses n'a pas été perçu par le locuteur. À l'inverse de « Paul paraît fatigué », « Paul est fatigué, paraît » signifie que le locuteur a transmis cette information sans jamais avoir eu Paul sous les yeux. Malgré leur composition lexicale et morphémique spécifique, ces trois formes sont compatibles avec le même genre de contexte évidentiel, à savoir qu'elles peuvent être

[1]Ala Eddine **Bakhouch**, Université de Jendouba/Carthage (Tunisie), Université Stendhal Grenoble III (France), *LDC (Laboratoire de Recherche Langues, Discours et Cultures)*
abakhouch@yahoo.fr

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

utilisées quand il est clair que le locuteur n'a pas pu percevoir directement l'état de choses qu'il énonce. Elles transmettent les trois une valeur évidentielle qui ne peut être spécifiée que de façon négative. En effet, dans un énoncé comme :

(1)

*Paul est dans son bureau, faut croire / **on dirait / paraît.***

aucune de ces formes ne permet une interprétation signalant que le locuteur constate *de visu* que Paul est dans son bureau. Toutefois, paradoxalement, il est difficile d'utiliser l'une ou l'autre des catégories évidentielles[1] pour les décrire. En effet, sans entrer dans une analyse approfondie dans cette introduction, il est aisé de constater que les catégories *inférence*, *emprunt* ou *perception* ne sont pas suffisantes pour décrire leur valeur. D'une part, les parcours inférentiels bien précis (abduction ou déduction), qui illustrent certains des emplois de *devoir* chez Dendale et.de Mulder (1996), sont difficilement compatibles avec *faut croire* :

(2)

*Caroline a pleuré, elle **doit avoir** les yeux rouges.*

(3)

*#Caroline a pleuré, elle a les yeux rouges, **faut croire**[2].*

En aucun cas, l'énoncé avec *faut croire* peut être compris comme le résultat d'un calcul inférentiel conduit à partir de la prémisse mentionnée dans le premier énoncé. D'autre part, les notions d'*emprunt* ou d'*ouï-dire*, qui peuvent sembler à première vue pertinentes pour *paraît*, ne sont pas satisfaisantes pour expliquer certains des contextes dans lesquels il est tout à fait naturel d'utiliser cette forme. Dans un contexte où le locuteur apprend qu'il a gagné au loto, il peut prononcer l'énoncé suivant :

(4)

*J'ai de la chance, **(il) paraît** !*

Difficile de voir dans l'énonciation de « j'ai de la chance » une source qui s'apparente à de l'ouï-dire. Ce genre d'emploi est fréquent dans l'écrit spontané (nous pensons en particulier aux dialogues que l'on trouve dans les « Chats » pratiquées sur Internet) :

(5)

*Pour le deuxième, Connaisseurs du Voyage a tout bonnement "oublié" deconfirme mon billet auprès d'Iberia. BRAVO ! Enfin **j'ai de la chance (il parait...)** car il reste UNE place que je prends immédiatement.* (Internet)

Dans ce genre de contexte, *paraît* peut commuter sans heurt avec *on dirait* ou *faut croire*, que l'on ne saurait associer à une indication d'emprunt :

[1] Pour une présentation des catégories évidentielles fondées sur les travaux édités par Chafe & Nichols (1986), nous renvoyons à Dendale & Tasmowski (1994).

[2] Le signe « # » indique que la séquence est interprétable, mais avec un sens bien différent par rapport à la séquence avec laquelle elle est comparée, en l'occurrence l'exemple (2).

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

(6)

*[...] Enfin j'ai de la chance (**faut croire / on dirait...**) car il reste UNE place que je prends immédiatement.*

Enfin, s'il faut voir une valeur évidentielle dans *on dirait*, il semble qu'il s'agisse d'une valeur mixte entre l'inférence et la perception, ce qui remet en cause la pertinence de la distinction entre ces deux catégories. *On dirait* est incompatible avec un contexte qui ne peut être interprété que comme inférentiel :

(7)

*?? Les volets de sa chambre sont fermés, donc il dort, **on dirait**[1].*

On a vu qu'il est également incompatible dans un contexte comme (1), dans lequel le locuteur décrit un état de choses qu'il perçoit. *On dirait* peut, en revanche, être utilisé dans un contexte dans lequel le locuteur envisage un état de choses à partir des inférences qu'il construit sur la base d'une perception sensorielle. Dans une situation dans laquelle le locuteur entend beaucoup de bruit derrière une porte de classe, il peut énoncer :

(8)

*Les élèves sont agités, **on dirait**.*

Et non :

(9)

*#Les élèves sont bruyants, **on dirait**[2].*

Dans la mesure où ce dernier énoncé ne demande pas de recourir à une inférence dans la situation décrite. Notre propos est de cerner la valeur de ces constructions, dont les instructions semblent intervenir au niveau évidentiel, alors que leur sémantique fait appel à des verbes épistémiques, perceptifs et *dicendi*. Nous procéderons en deux étapes. D'un côté, nous identifierons le type d'instructions que ces formes complexes donnent en nous fondant sur le paradigme qu'elles évoquent en synchronie et les contraintes qui le caractérisent. D'un autre, après avoir identifié les traits qui les particularisent, nous reconstruirons leur fonctionnement sémantique spécifique, en retrouvant les étapes qui les ont fait glisser du sens de base des verbes qui les composent, au sens censément évidentiel. L'association de ces deux démarches rendra possible une discussion sur la notion de sens modal ou/et évidentiel et de son intérêt épistémologique.

2. PRÉLIMINAIRES

Nos trois formes partagent plusieurs points communs.

i. **Leur position au sein de l'énoncé hôte n'est pas libre**. On les trouve préférentiellement en position détachée à droite[3], comme dans les emplois suivants :

[1] Le signe « ?? » doit toujours être compris de façon relative. Il ne signifie pas que la séquence est impossible à interpréter, mais qu'elle est moins usuelle qu'une autre et non attestée.

[2] Dans ce contexte, l'interprétation de la séquence est ironique. Le locuteur fait comme s'il doutait de sa perception auditive.

[3] La question de la position détachée à droite n'est pas discutée dans cet article. Elle est considérée comme un simple lieu d'occurrence.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

Aucune d'entre elles n'est attestée dans une autre position, à l'exception de *paraît* dont on trouve une occurrence, dans la base textuelle FRANTEXT, dans une position médiane, entre virgules, que nous désignerons par position d'incise :

(10)

Les gens souffrent, [...] On est sur terre pour ça, ***faut croire****. (Boulanger, 1962)*

(11)

Mes bottes reluisent et sonnent comme des bottes d'officier ; mon habit me va bien, ***on dirait****. (Vallès, 1881)*

(12)

– [...] Où il compte aller, en Amérique ?
– J'en sais rien, à Caracas, ***paraît****. (Fallet, 1956)*

(13)

Mais y en a aussi, ***paraît****, qui l'auraient retapissé en train de siroter dans le dur, vers la station Duroc ou Jasmin. (Degaudenzi, 1987)*

ii. **Elles ont toutes des emplois dialogiques**, dans lesquels elles constituent des interventions réactives au sens d'E. Roulet *et al.* (1985, 2001).

(14)

– Mince alors, fit-il, l'autre salaud lui a raconté ?
– ***Faut croire****. (Clavel, 1962)*

(15)

Cripure demanda :
– Maïa ?
– ***On dirait****.*
Ils prêtèrent l'oreille : c'était Maïa qui s'égosillait. (Guilloux, 1935)

(16)

– C'est une commerçante ? demanda Didine.
– ***Paraît****. Elle veut me courir après et me marier. (Queneau, 1952)*

D'autres indications à valeur évidentielle, pouvant occuper une position d'incise comme *semble-t-il*, *paraît-il* ou *dit-on*, n'ont pas cette possibilité d'emploi, alors même que, dans les configurations monologiques – toujours au sens d'E. Roulet *et al*. *(op. cit.)* – il est parfois possible de les utiliser dans le même environnement discursif. Ces trois dernières formes peuvent en effet être employées en lieu et place de *faut croire* dans l'énoncé (10) repris ci-dessous :

(17)

Les gens souffrent, [...] On est sur terre pour ça, ***semble-t-il / paraît-il / dit-on.***

Mais elles ne peuvent être employées dans les configurations dialogiques :

(18)

– Mince alors, fit-il, l'autre salaud lui a raconté ?
– ?? ***Semble-t-il****.*

(19)

Cripure demanda :
– Maïa ?

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

*– ?? **Dit-on**. /?? **Paraît-il**.*
Ils prêtèrent l'oreille : c'était Maïa qui s'égosillait.

(20)

– C'est une commerçante ? demanda Didine.
*– ?? **Paraît-il**. Elle veut me courir après et me marier.*

Elles peuvent, en revanche, occuper n'importe quelle position d'incise dans l'énoncé :

(21)

*Les gens souffrent, [...] On est, **semble-t-il** / **paraît-il** / **dit-on**, sur terre pour ça.*

À la différence de *semble-t-il*, une construction comme *il semble*, pour laquelle des emplois détachés à droite sont possibles, est utilisable en tant que réplique dans un dialogue :

(22)

*Je redeviens intéressante, **il semble**. (Larbaud, 1913)*

(23)

– Est-il assez grand, oui ou non, pour savoir ce qu'il a à faire ?
*– **Il semble**. (Romains, 1922)*

Analogiquement à *on dirait*, on peut concevoir *on dit*, mais cette dernière forme n'a pas d'emploi détaché à droite. Elle ne peut donc intervenir dans la configuration (11) :

(24)

*Mes bottes reluisent et sonnent comme des bottes d'officier ; mon habit me va bien?? **on dit**.*

Alors qu'en tant que recteur les deux verbes sont interchangeables *(mutatis mutandis)* :

(25)

***a. On dit que** Marie est enceinte.*
***b. On dirait que** Marie est enceinte.*

vs

(26)

***a.** Marie est enceinte, **on dirait**.*
b.** Marie est enceinte ??**on dit.

En revanche, *on croirait*, également interchangeable avec *on dirait* en tant que recteur, est concevable et attesté dans un emploi détaché à droite :

(27)

***a. On croirait que** Marie est enceinte.*
***b. On dirait que** Marie est enceinte.*

(28)

a.** Marie est enceinte, **on dirait.
***b.** Marie est enceinte, **on croirait**.*

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

(29)

– Marche donc pas si vite, Chalumot, dit sa mère. distancée. T'as pas pitié d'ma phlébite, ***on croirait****. (Gibeau, 1952)*

On croirait est également attesté dans des emplois dialogiques :

(30)

– Kakarinette tu cherches un mec sur F.A.!
– ***On croirait****. lol (Internet)*

iii. **Nos trois constructions sont plus ou moins figées**. Il y a des variations possibles sur les clitiques pour deux d'entre elles : *(il) faut (le) croire*, *(il) paraît*, mais les verbes ont tous perdus leurs propriétés flexionnelles *(fallait croire / nous dirions / paraissait)*. Aucune de ces dernières formes ne pourrait être utilisée dans le même environnement :

(31)

*Les gens souffrent, [...] On est sur terre pour ça ? [****fallait croire / nous dirions / paraissait****]*.

Ces divergences d'emplois, qui, à première vue semblent être de pures idiosyncrasies, sont en réalité plus régulières qu'il n'y paraît. Chacune des formes ayant un emploi détaché à droite est également utilisable en tant qu'intervention réactive autonome au sein d'un échange. Si la forme prend un clitique dans l'emploi monologique, elle le prend également dans l'emploi dialogique, et, si le clitique est optionnel, il l'est dans les deux versions. Les formes qui ne possèdent pas d'emplois détachés à droite sont, en revanche, inutilisables dans les contextes dialogiques. Pour *paraît*, qui possède aussi une variante avec clitique, il est attesté dans les deux usages également. La variante sans clitique est illustrée, dans un emploi monologique par (12) et (13) et, dans un emploi dialogique par (16). La variante avec clitique est illustrée par les emplois ci-dessous :

(32)

De Montègre.
Ainsi elle ne m'aime pas ?
De Ryons.
Il paraît*. (Dumas, 1869)*

(33)

Comme quoi, tu causes aux habitants, n'est-ce pas ?
Manuel attendait.
– Tu causes toutes sortes de paroles, ***il paraît****. (Roumain, 1944)*

Il semble est également employé de la même façon dans son emploi dialogique et monologique. Il est toujours accompagné du clitique sujet :

(34)

Je redeviens intéressante, ****semble***[1].

[1] Le signe « * » désigne, conformément à la tradition syntaxique, une séquence mal formée au niveau grammatical.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

(35)

– Est-il assez grand, oui ou non, pour savoir ce qu'il a à faire ?
*– ***Semble**.*

Il en va de même pour *on dit*, dont on a vu qu'il n'est pas employable en tant que marqueur détaché à droite (26b). En tant que réplique dialogique, il est tout aussi inadéquat, à la différence de *on dirait*, attesté dans les deux emplois, cf. (11) et (15).

(36)

Cripure demanda :
– Maïa ?
*– ?? **On dit**.*
Ils prêtèrent l'oreille : c'était Maïa qui s'égosillait.

D'autres formes construites sur le paradigme de *falloir* + verbe épistémique, comme *faut savoir* ou *faut imaginer*, observent les mêmes possibilités d'emplois que *faut croire*. *Faut savoir* et *faut imaginer* ont un emploi en tant que marqueur détaché à droite sans clitiques et un emploi semblable en tant qu'intervention dialogique.

(37)

*Bon un coup je suis chauvine, un autre je dénigre mes semblables, **faut savoir** ! Oui j'aime les miens mais tu sais bien que qui aime bien châtie bien... (Internet)*

(38)

Évite les majuscules, cela signifie "crier" et ce n'est guère apprécié...
Merci.
*Ouais... désolé... **faut savoir** !!! Mais c'était pour distinguer la question de la réponse... (Internet)*

(39)

*Mais actuellement la plus grande fantaisie s'est emparée des dispositions typographiques. Les règles classiques ne suffisent plus, **il faut imaginer**. (Sans mention d'auteur, La Civilisation écrite, dir. Julien Cain, 1939)*

(40)

– looooooooool il manquait de place celui du haut ?
*– J'en sais rien, j'y étais pas. Mais **faut imaginer** ouais. (Internet)*

En revanche, d'autres constructions concevables à partir de formes verbales ayant une sémantique analogue comme *faut penser / faut envisager* n'ont pas d'emplois détachés à droite :

(41)

*Les gens souffrent, [...] On est sur terre pour ça ? [**faut penser** / **faut envisager**]*.

Elles ne sont pas utilisables non plus en tant qu'intervention dialogique autonome :

(42)

– Mince alors, fit-il, l'autre salaud lui a raconté ?
*– ??[**Faut penser** / **Faut envisager**]*.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

Alors, en tant qu'introducteurs de complétive, ces constructions verbales peuvent intervenir dans le même cotexte que (41) :

(43)

Les gens souffrent, [...] ***Il faut penser / il faut envisager qu****'on est sur terre pour ça.*

Il se dessine donc une régularité dans les possibilités d'emplois des expressions à valeur évidentielle qui se trouvent préférentiellement en position détachée à droite. Elles ont toutes un emploi dialogique en tant qu'intervention réactive dans une structure d'échange. L'isomorphisme des marques dans les deux emplois (même usage des clitiques, mêmes signes de figement, même paradigme de formes pouvant intervenir dans les deux emplois) permet de considérer l'emploi monologique comme un calque de l'emploi dialogique. Utilisées dans une séquence monologique, elles distillent au sein de l'intervention une forme de dialogisme. Le locuteur réagit, au moyen de leur usage, à l'énoncé qu'il vient de produire. En ce qui concerne les trois marqueurs que nous étudions (*faut croire*, *paraît* et *on dirait*), ils ont tous, dans leur usage dialogique, la fonction de confirmer la vérité d'un état de choses. Dans leur usage monologique, ils permettent au locuteur de confirmer la validité de l'état de choses qu'il a lui-même communiqué, en faisant comme si l'état de choses émanait d'une autre source que lui-même. Leur valeur évidentielle est une conséquence de cette fonction confirmative. C'est la raison pour laquelle cette valeur n'a pu être saisie que négativement. Nous avons vu, en effet, que ces trois marqueurs partageaient le fait d'indiquer que l'état de choses auquel ils se rapportent ne peut pas être compris comme ayant été directement constaté par le locuteur. Pour souligner l'analogie entre emplois dialogiques et monologiques et l'éclairage qu'elle donne de leur valeur évidentielle, nous reprenons une seule et même configuration pour tous les marqueurs, celle illustrée par (10), que nous adaptons à un contexte monologique et dialogique.

(44)

Les gens souffrent, [...] On est sur terre pour ça, ***faut croire / paraît / on dirait****.*

(45)

– Les gens souffrent !
– On est sur terre pour ça ?
– ***Faut croire / On dirait / Paraît****.*

Quel que soit le marqueur utilisé, le locuteur, dans la version monologique ou dialogique, confirme l'idée selon laquelle les êtres humains sont sur terre pour souffrir. Comme, dans la version monologique, cette idée lui est par défaut attribuée, l'usage de marqueurs à valeur confirmative oblige l'interprétant à comprendre que cette idée n'est pas formulée à la suite d'une expérience directement vécue par le locuteur, mais qu'il la tient d'ailleurs, d'où le bien-fondé de la confirmer. C'est ainsi que se forge la valeur évidentielle de « non perception directe ». Il reste à différencier ces marqueurs entre eux. Cette étape permettra de cerner l'apport des sèmes modaux à leur valeur évidentielle particulière.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

3. NUANCES ÉVIDENTIELLES SYNCHRONIQUES

3.1. *1er cas de figure*

Faut croire signale que l'état de choses auquel il se rapporte et que son usage permet de confirmer est déjà accessible au moment de l'énonciation. Ainsi, il peut aisément intervenir dans un énoncé qui décrit un état de choses consistant en un truisme. Ce type de contexte est particulièrement fréquent, notamment dans les « chats » :

(46)

Pratiquement pas de neige pour le sud québécois ! Ça sera pour une autre fois ***faut croire****. (Internet)*

Le locuteur ou la locutrice énonce une lapalissade en disant que si la neige n'est pas pour maintenant elle ne peut être espérée que pour une autre fois. Dans les contextes où l'énoncé auquel se rapporte *faut croire* n'évoque pas une évidence, le marqueur lui donne cette caractéristique. En (10) par exemple, le constat « on est sur terre pour souffrir » prend une valeur de vérité générale partagée aussitôt qu'il est accompagné de *faut croire*. Le trait d'accessibilité explique pourquoi les contextes inférentiels de type (2), particulièrement bien adaptés pour *devoir*, ne sont pas appropriés pour *faut croire*. En effet, l'état de choses « Caroline a les yeux rouges » modalisé par respectivement *devoir* ou *faut croire* est une conséquence de celui exprimé par « Caroline a pleuré ». Il ne peut être alors compris comme étant déjà accessible par ailleurs. Dans les contextes où *faut croire* porte sur un état de choses reconstruit *a posteriori*, par exemple, quand il introduit la cause possible d'une conséquence constatée, son usage est en revanche plus adapté. Ainsi, si on inverse les deux énoncés dans (3), l'usage de *faut croire* est nettement plus naturel :

(47)

Caroline a les yeux rouges. Elle a pleuré, ***faut croire****.*

On retiendra donc le trait d'accessibilité de l'état de choses pour caractériser la valeur évidentielle de *faut croire*.

3.2. *2ème cas de figure*

La particularité qui caractérise *on dirait* concerne la source, au sens de l'*input* qui conduit le locuteur à formuler l'énoncé modifié par *on dirait*. Si celle-ci n'est pas contrainte avec *faut croire* ou *paraît*, elle ne peut être que perceptive, au sens étroit de saisie par les sens, pour *on dirait*. Mais cette perception doit être vague, le locuteur ne peut énoncer tel quel ce qu'il constate. Si le locuteur n'a pas un décompte très précis du nombre de participants à une manifestation, et qu'il observe la salle où ces participants se trouvent, il peut dire :

(48)

Le public est nombreux, ***on dirait****.*

En revanche, dans un contexte où il connaît le nombre exact de participants, il pourra plus difficilement dire :

(49)

?? Il y avait exactement 492 personnes présentes, ***on dirait****.*

Si aucune source véritablement perceptive ne peut être envisagée, l'emploi de *on dirait* n'est pas approprié :

(50)

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

Il a échoué à son dernier examen. #Il s'est ex-matriculé, ***on dirait****.*

En revanche, si le locuteur énonce cette conjecture après avoir constaté que Paul n'est pas sur la liste des étudiants inscrits, l'emploi de *on dirait* est alors nettement plus approprié. On retiendra donc le trait de perception floue pour caractériser la valeur évidentielle de *on dirait*.

3.3. *3ème cas de figure*

Paraît pourrait être qualifié d'anti-marqueur évidentiel. En effet, au lieu de donner une indication sur la façon dont le locuteur s'est procuré une information, *paraît* indique au contraire que le locuteur ne communique aucune information sur sa source, mis à part que l'état de choses n'a pas été directement constaté par lui (ce qui est propre à nos trois marqueurs, comme on l'a vu dans l'introduction). Dans le dialogue *infra*, l'emploi de *paraît* en guise de réponse fait ressortir une façon d'éluder la question.

(51)

– Tu connais Paul ?
– ***Paraît****.*

L'emploi de *oui* dans ce contexte indiquerait que le locuteur a tous les éléments pour estimer qu'il connaît Paul (il l'a déjà vu, il lui a déjà parlé...). L'association de *paraît* et de *oui* rend la réponse difficile à interpréter :

(52)

– Tu connais Paul ?
– ?? Oui, ***paraît****.*

Cette bizarrerie vient des indications contradictoires que véhiculent les deux marqueurs. *Oui*, signale que le locuteur est le seul à être pleinement responsable de la réponse positive qu'il peut apporter à la question, et *paraît* indique l'inverse. Ce type d'indication semble correspondre à de l'emprunt. L'information qui conduit le locuteur à prendre position pourrait avoir été fournie par un tiers non déterminé (d'où l'impression que le locuteur esquive la question). Mais, comme montré par Carel (2011 : 316 *sqq*.) à propos de la construction *il paraît que p*, en disant « *p, paraît* », le locuteur, tout en se montrant comme n'étant pas à l'origine de *p*, prend en charge *p*, d'où la possibilité qu'il a de répondre à la question qui lui est posée en (51). En revanche, les marqueurs qui font explicitement référence à un dire d'autrui sans en spécifier la source, comme *on dit* ou *dit-on*, ne supposent pas une prise en charge de *p*.

(53)

On est alertés, mon lieutenant.
– Alertés... Tout le régimen ?
– L'premier bâton seulement, ***on dit****. (Genevoix, 1950)*

Ce dernier énoncé pourrait être suivi d'une séquence remettant en cause le fait que seul le premier bâton ait été alerté :

(54)

[...]
– L'premier bâton seulement, ***on dit****, mais ça m'étonnerait, je crois bien que tous ont été avertis.*

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

L'usage de *paraît* serait inapproprié avec une telle suite :

(55)

[...]
– ?? L'premier bâton seulement, ***paraît****, mais ça m'étonnerait, je crois bien que tous ont été avertis.*

Il est donc essentiel de distinguer emprunt de source *indéterminée*. Les emplois de *paraît* sont caractérisés par le fait que le locuteur décide de maintenir indéterminée la source de l'information qu'il communique, et non par le fait qu'il tire cette source d'un tiers laissé indéterminé. Cela est le cas, même quand la situation d'énonciation permet de connaître cette source. Par exemple, dans une situation où le locuteur rapporte la conversation téléphonique qu'il vient d'avoir avec une dénommée Marie :

(56)

Marie vient d'appeler. Elle est malade, ***paraît****.*

L'usage de *paraît* signale, dans ce contexte, que le locuteur ne croit pas en la maladie de Marie. Mais ce n'est pas pour autant qu'il ne prend pas en charge l'énoncé *elle est malade*. Une fois de plus, le locuteur ne pourrait ajouter à cet énoncé une suite comme « je n'y crois pas » :

(57)

Marie ne viendra pas à la réunion? Elle est malade, ***paraît****, mais je n'y crois pas.*

Alors que, s'il avait présenté son dire comme restituant la parole de Marie, il aurait pu le faire :

(58)

Marie ne viendra pas à la réunion. Elle est malade, ***dit-elle****, mais je n'y crois pas.*

L'analyse de la valeur de *paraît* nous permet donc d'ajouter de l'eau au moulin du débat concernant le statut de la notion de prise en charge, particulièrement bien mené *in* Coltier, Dendale et De Brabanter (2009 : 67). Cette notion ne peut être conçue que comme une opération énonciative, conformément à ce que préconise Culioli (1980 : 207) cité dans leur article. Elle doit donc nécessairement être distincte de toute appréhension psychologique sur les croyances réelles ou supposées d'un locuteur. Après avoir identifié la spécificité évidentielle de chacun de ces trois marqueurs, nous entamons la dernière étape de notre recherche, concernant la façon dont cette valeur s'est construite.

4. VALEURS ÉVIDENTIELLES DIACHRONIQUES

4.1. *1ère forme verbale*

Faut croire est une forme réduite de la proposition grammaticale complète *il faut le croire*. Dans cet usage, tous les éléments de la séquence ont leur sens lexical, et le sens de l'ensemble est calculable de façon compositionnelle.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

(59)

Mais est-il vrai qu'il y ait une différence si irréconciliable entre les deux religions ? ***Il faut le croire****. L'évêque de Nocera l'assure. Clémentine le pense. Mon père et ma mère en sont persuadés. Mais votre père en a-t-il la même opinion ? (Prévost 1755)*

Employé ainsi, le clitique *le* renvoie à un état de choses, et *falloir* indique qu'il est nécessaire d'y croire en fonction d'indices mentionnés en amont, en l'occurrence : chacun des protagonistes concernés y croit, donc il est nécessaire d'y croire aussi. Tel est le fondement sur lequel s'appuie le locuteur pour estimer que la croyance concernant le caractère irréconciliable des deux religions est nécessaire. Le locuteur peut aussi laisser indéterminés les indices sur lesquels il fonde la nécessité de croire en un certain état de choses.

(60)

Il y a un autre catholique que moi qui est convaincu de son innocence ? – ***Il faut le croire****. – Mais la conviction de cet autre partisan doit être moins ancienne que la mienne. (Proust 1922)*

Dans cet emploi, *il faut le croire*, utilisé en tant qu'acte de langage à part entière, signale la nécessité qu'il y a à croire en l'état de choses mentionné dans l'énoncé précédent et qui demande à être confirmé. Toutefois, les indices sur lesquels cette nécessité se fonde sont passés sous silence. Ce genre d'emploi illustre de façon exemplaire le passage du fonctionnement de proposition[1] à part entière au fonctionnement de marqueur. La transformation de cette séquence en une séquence de structure monologique permet d'utiliser *faut croire* comme marqueur. Le premier segment doit alors correspondre à une assertion :

(61)

Il y a un autre catholique que moi qui est convaincu de son innocence, ***faut croire****.*

On comprend ainsi l'origine du trait d'accessibilité dont doit être pourvu l'état de choses modifié par *faut croire*. La nécessité inscrite dans le sens modal de *falloir* est un trait persistant – au sens que les théoriciens de la grammaticalisation donnent à ce terme (cf. Marchello-Nizia, 2006) – dans *faut croire* marqueur. Il a infléchi la valeur évidentielle de ce dernier en le contraignant à intervenir dans des contextes où l'état de choses auquel il se rapporte est notoirement « évident », d'où la nécessité d'y croire. La valeur évidentielle intervient ainsi à la croisée du fonctionnement dialogique de la locution et de la persistance du sémantisme du verbe modal *falloir*. Le premier donne à l'état de choses le statut de non directement perçu par le locuteur, sans quoi il n'y aurait pas de raison d'en confirmer le bien fondé ; la seconde donne à ce dernier la caractéristique de devoir être accessible avant même l'acte d'énonciation. Vue ainsi, la valeur évidentielle n'est pas première, mais se présente comme la résultante d'un fonctionnement illocutoire, *i.e.* introduire un pseudo acte de confirmation, et d'une valeur modale, en l'occurrence une nécessité de croire en un certain état de choses.

[1] Le terme de « proposition » est utilisé ici dans son sens grammatical.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

4.2. *2ème forme verbale*

On dirait que peut avoir des emplois ambigus, dont l'interprétation oscille entre verbe *dicendi* et verbe de perception floue dont le sens est proche de celui de *on dirait* marqueur.

(62)

Car le P. Caussin écrivit de lui : "qu'il l'avait connu dès son enfance, qu'il était d'une vie très innocente et se comportait en fort bon religieux, qu'il vivait dans Paris comme s'il était dans un désert, plongé dans l'oraison et dans l'étude ; cependant qu'à voir le livre de l'université, ***on dirait*** *que ce père serait quelque vieux meurtrier qui n'aurait d'autre métier que d'aiguiser des couteaux et de détremper des poisons pour tuer les hommes". (Cyrano de Bergerac 1655)*

Dans cet exemple, *on dirait* peut être interprété comme un verbe *dicendi* utilisé au conditionnel. Le conditionnel est dû à l'allusion à une protase non exprimée littéralement[1], mais reconstructible par la tournure « à voir dans le livre de l'université ». Il s'agit donc d'un conditionnel proche du conditionnel épistémique dont le fonctionnement correspond fondamentalement au conditionnel hypothétique (cf. Rossari, 2009). La tournure peut, selon cette interprétation, être paraphrasée ainsi :

(63)

Cependant, si on lisait le livre de l'université, on ***dirait*** *que ce père serait quelque vieux meurtrier […].*

Mais le site dans lequel apparaît la forme *on dirait que* est aussi compatible avec une interprétation mettant au second plan l'allusion à un acte de dire. En effet, le fait que la protase du conditionnel n'est pas exprimée permet de comprendre la tournure *on dirait que* comme évoquant uniquement une possibilité de dire quelque chose. Par là même, *on dirait que* devient alors une manière d'annoncer qu'un certain état de choses – exprimé dans la complétive – a une certaine vraisemblance. *On dirait que* prend alors une valeur évidentielle fondée à la base sur une possibilité de dire si certaines conditions sont remplies. La courbe du changement sémantique qui a affecté *on dirait* est représentable par les constructions schématiques suivantes :

1. *Si on voyait q, on dirait [on affirmerait] que p ;*
2. *À voir q, on dirait que p ;*
3. *On dirait que p.*

L'étape (ii) correspond à l'exemple ci-dessus. L'étape (iii) correspond à la lecture évidentielle du verbe *on dirait que p* dans un emploi comme (25b). Dans l'exemple suivant, *on dirait que p* a exactement la valeur envisagée sous (i) :

(64)

[1] Cette interprétation de *on dirait*, fondée sur une protase reconstructible se trouve dans Martin (1983), mais elle concerne des emplois contrefactuels de *on dirait* comme : « On dirait mon grand-père », emploi qui sous-entend que ce n'est pas mon grand-père. Martin le nomme conditionnel de l'illusion et l'associe à une protase du type : « si on ne savait pas, si on n'avait pas su. » (Martin, *op. cit.* : 147)

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

Il arrive à chacun de nous d'observer quelque jour : « si l'on voyait ce coucher de soleil sur un tableau, ***l'on dirait que*** *ce n'est pas vrai. » (Paulhan 1941)*

On peut aisément pousser la construction vers sa valeur évidentielle :

(65)

Sur ce tableau, ***on dirait que*** *ce coucher de soleil n'est pas vrai.*

Le marqueur *on dirait* détaché à droite, tire sa valeur évidentielle du même processus. Nous avons vu que ce détachement peut être interprété comme l'effet d'un fonctionnement dialogique. En tant qu'intervention réactive, *on dirait* peut être compris comme évoquant une protase non exprimée. Le dialogue ci-dessous fait ressortir cette interprétation :

(66)

Mais là, une porte en fer vous arrête. Est-ce la porte d'un sépulcre ? ***On le dirait****, à voir ce christ étendu sur le linceul, les cheveux droits, les yeux vitreux. (Michelet 1874)*

Plus le verbe est proche de sa valeur de verbe *dicendi*, plus la construction est de nature propositionnelle, d'où la présence du complément sous forme de clitique *(on le dirait)*. La valeur évidentielle de *on dirait*, dans un emploi comme celui illustré par (28), résulte de sa fonction confirmative et du sémantisme du conditionnel. On a vu, d'une part, que l'état de choses auquel *on dirait* se rapporte n'est pas directement attesté par le locuteur, d'où la possibilité de le confirmer et d'autre part, qu'il doit être, d'une façon ou d'une autre, perçu par le locuteur. L'allusion à un cadre perceptif (comme celui exprimé par *à voir x*) peut être conçue comme une trace du phénomène de persistance. Cette allusion s'est étiolée, au point où il ne peut en rester que l'idée d'une perception abstraite. *On dirait* peut ainsi accompagner des états de choses qui sont de purs jugements intellectuels :

(67)

Notre petit muet qui se réveille ! Tu ne parles pas souvent, mais quand tu l'ouvres, ce n'est pas pour rien dire, hein ? T'as l'esprit vif, ***on dirait****. (Malet 1969)*

Une fois de plus la valeur évidentielle apparaît comme une combinatoire issue d'un trait modal (le conditionnel) associé à un trait illocutoire (la confirmation).

4.3. *3ème forme verbale*

Comme relevé par Nølke (1994 : 78), le verbe *paraître* a deux valeurs. Utilisé en tant que verbe à sujet plein, il indique une perception visuelle du locuteur :

(68)

Paul ***paraît*** *pâle.*

Il faut toutefois que cette perception fasse l'objet d'une interprétation de la part du locuteur. Ce dernier ne peut se contenter de décrire ce qu'il voit précisément :

(69)

?? Paul ***paraît*** *mesurer un mètre quatre vingt neuf et demi.*

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

Utilisé dans une construction impersonnelle, le verbe change radicalement de valeur. Il ne peut plus être interprété comme introduisant la perception du locuteur. Si le locuteur se trouve devant Paul, il ne peut dire en effet :

(70)

#***Il paraît que*** *Paul est pâle.*

L'indétermination du sujet grammatical entraîne l'absence de l'argument endossant le rôle de Paul dans (68). Cette place est occupée par un *il* impersonnel qui fait que « la chose » qui paraît est indéterminée. Reste spécifiée une perception visuelle, mais non le support de celle-ci. En lieu et place, c'est l'objet de cette perception que la construction grammaticale fait ressortir. On glisse ainsi d'un sens où la perception a un support en l'occurrence *Paul* (cf. 68) à un sens où il reste une idée de perception, mais sans support explicite. Dans ce dernier cas, ce qui est spécifié c'est l'objet de cette dernière, à savoir *Paul* en tant qu'objet affecté par la propriété de pâleur. Paul n'est ainsi plus le support de la perception dans (70), mais ce à propos de quoi est exprimée une perception. Non seulement le support de la perception est indéterminé, mais également l'instance qui est à l'origine de celle-ci. Dans (68), l'instance à l'origine de la perception est par défaut le locuteur. L'énoncé « Paul paraît pâle » est compris comme « Le locuteur estime que Paul paraît pâle ». Dans (70), cette instance est indéterminée. *La pâleur de Paul* devient ainsi le fruit d'une perception dont on ne sait ni sur quoi elle est fondée (indétermination du support), ni de qui elle émane (indétermination de l'instance qui est à l'origine de la perception). La spécification de l'instance responsable de la perception, par le biais de l'usage du pronom indirect *(il* ***me*** *paraît que)*, suffit à déclencher une lecture où l'objet de la perception est également interprété comme son support.

(71)

Il me paraît que *Paul est pâle.*

L'énoncé (71) est en effet équivalent sémantiquement à *Paul me paraît pâle*. Dans les deux cas, le locuteur a *Paul* devant les yeux. Dans les emplois dialogiques, *paraît* trouve son objet dans l'intervention qui le précède, mais le support et l'instance à l'origine de la perception restent indéterminés. *Paraît* peut servir de réponse à une question comme :

(72)

Est-ce que Paul est pâle ?
– ***Paraît****.*

Et non de réponse à une question telle que :

(73)

Est-ce que tu as trouvé Paul pâle ?
– #***Paraît****.*

Certes le marqueur est utilisable, mais seulement si l'on interprète la réponse comme « Il paraît que j'ai trouvé Paul pâle », et non comme « Paul m'a en effet paru pâle ». L'origine de la valeur évidentielle découle de cette indétermination. En taisant à la fois l'instance qui est à l'origine de la perception et le support (*i.e.* ce qui conduit une instance à exprimer une perception), *paraît* en tant que marqueur est devenu l'équivalent d'une indication d'indétermination de source, mais *toujours à propos d'une perception*. La valeur perceptive qui le caractérise comme verbe à sujet grammatical plein est persistante dans le marqueur, bien que son support et son origine soient indéterminés. C'est la raison pour

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

laquelle le locuteur endosse la responsabilité de *p* dans la construction *il paraît que p*, ou *p, paraît*. Le contenu *p* étant le fruit d'une perception, il est présenté comme adopté par le locuteur comme « argent comptant », d'où la bizarrerie d'énoncés comme (57). La valeur évidentielle de *paraît* est le fruit de la conjonction de sa valeur perceptive, de l'indétermination de l'instance à l'origine de la perception et de son support, ainsi que de la valeur illocutoire confirmative. Cette dernière permet de distinguer la construction impersonnelle de la construction détachée à droite : respectivement « il paraît que Paul est pâle » et « Paul est pâle, paraît ». Dans cette dernière version seulement, le locuteur fait comme s'il corroborait une hypothèse concernant la pâleur de Paul.

5. CONCLUSION

L'analyse de ces trois formes a fait ressortir une propriété fondamentale concernant leur valeur évidentielle. Elle n'est jamais première, mais issue d'une conjonction de facteurs. Ils ont trait (i) au sens de base des verbes avec lesquels elles sont construites (le sens *dicendi* de *dire* pour *on dirait* et le sens de perception visuelle pour *paraît*), (ii) à la valeur modale qu'elles intègrent (le conditionnel pour *on dirait* et la nécessité pour *faut croire*), ainsi que (iii) à la tournure dialogique que leur position syntaxique détachée à droite révèle, en l'occurrence, la valeur confirmative. Cette dernière est responsable du fait qu'elles ne peuvent intervenir que dans des contextes dans lesquels le locuteur ne rapporte pas la description intacte d'un état de choses qu'il constate. La pluralité de ces facteurs et le caractère très indirect de la façon dont la valeur évidentielle émerge explique le hiatus entre le sens de base des verbes et le sens de l'expression. *On dirait* signale une perception sensorielle au moyen d'un verbe *dicendi*, *paraît* à l'inverse signale une indétermination de source au moyen d'un verbe perceptif. Malgré ce hiatus, le phénomène de persistance rend compte de la façon dont leur valeur évidentielle se construit sur la base même du sens plein des verbes *falloir*, *dire* et *paraître*.

Au terme de cette étude, on ne peut que constater le caractère fondamentalement dérivé du sens évidentiel. Ce sens est le fait d'une projection – du statut que l'on peut donner par défaut à l'expression de tout état de choses – sur le marqueur. En effet, un processus interprétatif peut impliquer l'identification de la source d'une information. Les marqueurs que l'on a analysés sont sensibles à cette question, dans la mesure où ils ne peuvent accompagner des énoncés qui rapportent tels quels les états de choses qu'un locuteur a constatés. Ce n'est pas pour autant qu'il faut les concevoir comme donnant des instructions de nature fondamentalement évidentielle. Ils aiguillent l'interprétant sur le mode d'obtention de l'information qui lui est communiquée, mais par le biais d'indications modales, lexicales et illocutoires.

BIBLIOGRAPHIE

Carel M., 2011, *L'entrelacement argumentatif. Lexique discours et blocs sémantiques*, Paris : Champion.

Chafe W. & Nichols J., 1986, *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood (NJ) : Ablex.

Coltier D., Dendale P. & De Brabanter P., 2009, « La notion de prise en charge : mise en perspective », *Langue française* 162, pp. 3-27.

Culioli A., 1980, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », *in* J. David & R. Martin (éds), *La notion d'aspect*, Paris : Klincksieck, pp. 181-193.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)

Dendale P. & De Mulder W., 1996, « Déduction ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel », *in* Z. Guentchéva (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain/Paris : Peeters, pp. 305-318.
Dendale P. & Tasmowski L., 1994, « Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française* 102, pp. 3-7.
FRANTEXT : http://www.frantext.fr/
Marchello-Nizia C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
Martin R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris : Presses Universitaires de France.
Myong K., 2004, « Une description des marqueurs évidentiels *on dit que* et *on dirait que* », *Travaux de linguistique* 48, pp. 41-52.
Nølke H., 1994, « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue française* 102, pp. 84-94.
Rossari C., 2009, « Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ? », *Tranel* 51, pp. 75-96.
Rossari C., 2011, « Sites périphériques et traces de dialogisme », *in* G. Corminboeuf & M.–J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, pp. 427-442.
Roulet E. *et al.,* 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern : Peter Lang.
Roulet E. *et al.,*2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern : Peter Lang.

Ala Eddine **Bakhouch** est Assistant de Linguistique française à l'Université de Jendouba (Tunisie). Il est aussi membre du Laboratoire de recherche LDC-LR11ES37 et chercheur associé à l'Université de Carthage (Tunisie) et à l'Université Grenoble Alpes. Ses domaines de recherche sont l'Écrit Spécialisé, la Linguistique de l'Énonciation, la Linguistique du Corpus, la modalité (perspective comparative et contrastive) et le Traitement Automatique des Langues. Il est auteur d'une dizaine d'articles scientifiques et de contributions à des ouvrages collectifs.

BDD-A27015 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-30 07:10:38 UTC)